

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le quinze janvier à 9 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes, sous la présidence de Mr Cyril COTONAT, Maire.

Présents : Mmes Eliane DUFFAU, Carole CAUSSADE, Catherine PILET, Corinne QUAGLINI, Nathalie GALLATO, Christine MARTINEZ et Mrs Cyril COTONAT, Richard SIORAK, Denis TECOUERES

Absents excusés : Mme Peggy VERGARA et Mr Franck LILLE

Mme Eliane DUFFAU est élue secrétaire de séance

1) Adhésion de la commune de Courties au SIVOM de Miélan-Marcillac

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que lors de sa séance en date 8 décembre 2021, le comité syndical du SIVOM de Miélan-Marcillac a approuvé l'adhésion de la commune de Courties à compter du 1^{er} janvier 2022.

Il est donc demandé aux membres présents de se prononcer sur l'adhésion de la commune de Courties au SIVOM Miélan-Marcillac,

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'adhésion de la commune de Courties au 1^{er} janvier 2022 au SIVOM de Miélan-Marcillac.

2) Convention de mise à disposition pour la mise à disposition de personnel pour la gestion des contrats d'assurance statutaire avec le Centre de Gestion du Gers

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Centre de gestion du Gers propose d'aider les collectivités territoriales dans la gestion administrative des contrats d'assurance statutaire dans le cadre de l'article 25 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion à ce service auprès du Centre de Gestion du Gers dont les tâches effectuées sont les suivantes :

- la gestion administrative des sinistres et des primes
- Le conseil et l'assistance relatifs à la gestion des contrats d'assurance statutaire
- La participation à la mise en œuvre des services annexés au contrat.

Par ailleurs, le montant de la cotisation est calculé en appliquant un taux au montant de la prime annuelle.

Il est donc demandé aux membres présents de se prononcer sur le renouvellement de la convention à passer avec le Centre de Gestion du Gers pour la mise à disposition de personnel pour la gestion des contrats d'assurance du personnel pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve la convention de mise à disposition de personnel pour la gestion des contrats d'assurance statutaire avec le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Gers pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2024.

3) Lotissement – plantation de haies autour de la micro station

Une haie pourrait être plantée au-dessus de la micro station, un devis sera demandé.

Mr le Maire informe le conseil que le contrôle dans le cadre de l'entretien de cette installation sera effectué le 21 janvier 2022.

4) Lotissement – vente lot n°3

Le compromis de la vente du lot n° 3 est en attente.

Mr le Maire présente le devis des travaux de finition de la voirie du lotissement et le soumet au vote du conseil municipal. Après délibération : 8 Pour, 1 Abstention. Le devis est accepté.

5) Proposition de fermage parcelle C n°78

Monsieur le Maire précise au Conseil Municipal que Mr Bonnemaison Jean-Luc exploitant de l'EARL RAMONDE a indiqué par courrier en date du 19/08/2021 qu'il arrêterait la location de la parcelle section C n°78, suite à son départ en retraite. Aussi, Mr AIGUILLON Gauthier a fait savoir son souhait de prendre en location la parcelle section C n°78 lieudit Bernadet d'une contenance de 1 hectares et 50 ares.

Un bail de fermage sera émis à compter du 1^{er} janvier 2022 avec Mr AIGUILLON Gauthier pour un prix la première année de 172.50 €, montant qui sera revu chaque année en application de la variation de l'indice national des fermages publié par arrêté ministériel.

Aussi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter la location de ladite parcelle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la location en bail de fermage de la parcelle section C n°78 lieudit Bernadet d'une contenance de 1 hectares et 50 ares à Mr AIGUILLON Gauthier à compter du 1^{er} janvier 2022 pour un prix de 172.50€ TTC en 2022, montant qui sera revu chaque année en application de la variation de l'indice national des fermages publié par arrêté ministériel et autorise Monsieur le Maire à signer le bail de fermage et tout document afférent à ce dossier.

6) Vente parcelle C n°79

Monsieur le Maire précise que Mr MENNE Nicolas a fait savoir son souhait d'acquérir la parcelle section C n°79 pour 2904 m². Après consultation des prix pratiqués pour des parcelles de bois, Mr le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix de la parcelle à 1000 € TTC.

Aussi, Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accepter la vente de la parcelle section C n°79 à Mr MENNE Nicolas pour un prix de 1000 € TTC.

Mr le Maire ne participa pas au vote et sort de la salle lors de la délibération du conseil municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la vente de la parcelle section C n°79 à Mr MENNE Nicolas pour un prix de 1000€ TTC et donne pouvoirs à Monsieur le Maire pour réaliser la vente de la parcelle à Mr MENNE Nicolas et signer tout document afférent à ce dossier.

7) Communication – préparation bulletin municipal 2022

Mr le Maire nous précise que la commission communication doit se réunir courant février avec les responsables des autres commissions pour travailler sur le bulletin municipal 2022.

8) Voirie – programmation 2022

- Les travaux d'élagage sur une ½ journée sont prévus le 18 janvier 2022 et concerneront l'impasse Graciannou, chemin de la Carrère-Longue, chemin de Boutigué
- Le curage du collecteur arrivant d'Armentieux jusqu'au Larthé sera réalisé par F. Forgues.
- Suite aux dernières inondations, il a été constaté des dégradations au lavoir St Laurent et du gravier a été emporté au pont des Arrious.

9) Boulodrome – présentation des travaux

Une réflexion est engagée pour mettre un géotextile sur la partie basse et laisser enherber la partie haute.

10) Bâtiments & Patrimoine – travaux appartement n°1 et programmation des travaux

- Le charpentier réalise les travaux de zinguerie prévus
- L'agent technique communale réalisera les travaux de peinture intérieure de la chambre
- L'agent technique communal est en train de repeindre les murs de la sacristie de l'église St Laurent. Il est prévu qu'il nettoie la salle arrière de la sacristie de l'église St André

11) Projet d'adressage

Le groupe de travail va continuer les travaux avant la consultation des administrés.

12) Réhabilitation ex-salle de classe et rénovation énergétique Mairie/Maison des associations/appartements

Une réflexion est engagée dans le cadre du projet de réhabilitation de l'ex-salle de classe n°1 et la rénovation énergétique de la mairie, de la maison des association des deux appartements. Une sollicitation du CAUE est proposée.

13) Information construction d'un nouveau centre de secours à Plaisance

Mme Duffau Eliane a assisté à une réunion en présence des élus des communes desservies par le centre de secours de Plaisance sur la présentation du projet de construction d'un nouveau centre de secours présenté par le SDIS, faisant appel à une participation financière des communes. En l'absence de document sur ce projet, le conseil municipal n'a pas délibéré.

Questions diverses :

- Mr le Maire nous informe des dates des élections législatives : le 12 et 19 juin 2022
- PLUi : le PLUi devrait être présenté à tous les conseils municipaux. Deux réunions publiques sont programmées. Les dates seront communiqués par la CCBVG.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H00.

Ont signé le registre tous les membres présents.